



ADM 6520

La **santé** et la **sécurité** du travail face à la **diversification** des réalités organisationnelles

VERBATIM (Video3_Notes_Mandat)

(PROFESSEURE)

Il importe de retenir ici que la direction accorde manifestement de l'importance à la santé et à la sécurité du travail. Elle s'implique activement dans la démarche de prévention et consacre les ressources humaines et financières adéquates pour faire de la prévention. Ainsi, le personnel participe activement à l'élaboration et à la mise en place de la démarche préventive.

Les employés qui participent au comité paritaire sont libérés temporairement pour effectuer un travail efficace. Vous avez aussi vu que la direction et le comité paritaire de santé et de sécurité du travail sont impliqués dans la formulation du cadre d'analyse opérationnelle de SST. Ils en font même la promotion. L'objectif est de prévenir de façon efficace et efficiente les accidents du travail et les maladies professionnelles. Enfin, il faut retenir que la direction est ouverte à assumer les coûts associés à la mise en place de mesures correctives et préventives.

Dans la vie réelle, il est préférable de faire l'analyse de l'ensemble des postes jugés à risque et d'interroger plusieurs travailleurs et travailleuses qui exercent ces postes. Le personnel doit aussi participer pour assurer la validité des résultats et contribuer à la recherche de solutions. Cela garantit l'efficacité de la démarche en matière de prévention.